

# Pourquoi les jeunes, pourquoi un atlas social ?

La vitalité d'un territoire est souvent jugée à l'aune de sa jeunesse. On cherche à deviner le futur en extrapolant les comportements juvéniles. Étudier méticuleusement les attitudes de « sa » jeunesse peut permettre d'imaginer des lendemains qui chantent ou qui déchantent. On dit même qu'une commune se meurt quand ferme sa dernière salle de classe.

Ces représentations des rapports entre jeunesse et territoire sont-elles à l'origine de l'acceptation par le Conseil de développement de la communauté urbaine de Nantes, de notre proposition d'interroger les liens qui unissent les jeunes au territoire communautaire ? Sans doute. Là est en tout cas l'origine du présent atlas, produit d'une réflexion jumelée de géographes et de sociologues autour de la thématique de l'inscription territoriale des jeunes.

Pourquoi marier jeunesse et territoire ? La réponse n'est pas évidente, car, si le terme de « jeune » est associé dans le discours politique dominant à la dynamique territoriale, la sociologie des générations montre que, face à l'héritage culturel, social et territorial de la génération précédente, la jeunesse n'est pas foncièrement en rupture (Mannheim, 1990). La plupart du temps, la confrontation entre générations n'est que virtuelle et la reproduction de l'une à l'autre prédomine. Selon cet auteur, il est relativement rare en effet que les « situations générationnelles » se cristallisent : le XX<sup>e</sup> siècle n'enregistre guère comme générations historiques de confrontation que celles de 1914-1918, de la Résistance ou des années 1968. Contrairement à ce qu'affirment les médias, prompts à faire de toute nouvelle pratique sociale juvénile l'annonce d'une transformation profonde et irrémédiable de la société, la jeunesse est globalement conservatrice : elle marche, bon gré mal gré, sur les brisées des générations précédentes et en épouse les territoires. Les ethnologues et les historiens spécialistes de la fête juvénile l'ont d'ailleurs montré depuis longtemps : qu'il s'agisse des médiévales « organisations de jeunesse » (Davis, 1979), des activités de conscrits (Hongrois, 1988), ou de la fête au village (Fabre, 1996), les jeunes n'ont de cesse de mettre du désordre pour mieux confirmer l'ordre. Les débordements juvéniles sont *in fine* éminemment (en)cadrés ; d'ailleurs ils deviennent délinquants dès qu'ils sortent des « clous sociaux ».

Pourquoi alors consacrer un atlas social à la jeunesse si ses contours n'esquissent pas le territoire et les changements de demain ? Tout simplement parce qu'ils dessinent ceux d'aujourd'hui, ce qui suffit amplement à des disciplines - la géographie et la sociologie - qui n'ont pas vocation prophétique. Les problèmes et les difficultés que rencontre la jeunesse contemporaine sont déjà nombreux : scolarisation, logement, insertion, accès à l'indépendance, citoyenneté, etc. Ils opèrent dans un paysage qui a connu des transformations démographiques et sociales profondes et qui affecte durablement la jeunesse.

La jeunesse n'est en effet plus ce qu'elle était. La formule est aisée (et usée), mais réelle. En cinquante ans, le calendrier juvénile a été profondément remanié (Prost, 1981 ; Mauger, 1989). Ses bornes d'entrée (communion) et de sortie (mariage, enterrement de vie de garçon) se sont déritualisées. La césure du certificat d'études primaires que l'on passait à quatorze ans et celle du service militaire - pour les garçons - se sont fondues dans des trajectoires de plus en plus différenciées. La France a voulu sa jeunesse bachelière. Cette politique d'inspiration gaullienne (Prost, 1992), prend racine dès les années soixante avec les réformes Berthoin en 1959, Capelle-Fouchet en 1963 et Haby en 1974. Elle vise à démocratiser largement le premier cycle du second degré pour élargir la base de recrutement des élites, jugée alors trop étroite. La scolarité devient obligatoire jusqu'à seize ans. C'est la fin de l'examen d'entrée en sixième (Terrail, 1984), la fin programmée du certificat d'études primaires, la création des collèges d'enseignement secondaire (CES) à côté des collèges d'enseignement général (CEG), puis le report des orientations décisives à la fin de la troisième et du collège unique. Entre 1965 et 1975, 2 354 collèges ont été bâtis, soit un établissement par jour ouvrable pendant dix-ans. La politique dite des « 80 % au bac », initiée au milieu des années quatre-vingt, renforcera ce processus de scolarisation de la jeunesse.

En amont de la jeunesse, l'école deviendra ainsi la matrice de l'identité juvénile, avec de nouvelles pratiques de consommation (Galland, 1984), l'essor d'une « vie privée juvénile » (Dubet, 1991) et l'imposition comme norme du modèle « lycéen » ou « étudiant » (Beaud, 2002 ; Poullaouec, 2004 ; Renahy, 2005). En aval, l'allongement du calendrier juvénile est nourri par les difficultés grandissantes d'accès au marché du travail. Taux de chômage élevé, essor des statuts de travail précaires (contrat à durée déterminée, intérim, temps partiel, etc.) et des emplois aidés (contrat d'insertion, de qualification, de professionnalisation, emploi-jeunes, apprentissage, etc.) ont contribué à la déstabilisation des modes d'entrée dans la vie active (Mauger, 2001) et à l'appauvrissement de la jeunesse (Baudelot, Establet, 2000). L'accès au statut d'adulte s'en trouve dilué : il ne cesse de s'effiloche, de se construire et de se déconstruire au gré des aléas de la scolarisation prolongée, des dispositifs d'insertion, des périodes de chômage, des « petits boulots », des mises en couple et des séparations, etc.

Les jeunes savent que le statut d'adulte, hier symbolisé par un emploi stable et un départ du domicile parental relativement précoce, ne va plus de soi aujourd'hui.

Tous les jeunes sont-ils pour autant logés à la même enseigne ? Si le mouvement d'allongement de la jeunesse caractérise une transformation structurelle de l'état juvénile, devient-il un « effet d'âge » qui primerait sur les effets de « milieux sociaux » ?

La sociologie est partagée sur ce point. Certains pensent que la jeunesse n'est pas un peuple sans classe ni classement (Chauvel, 1998 ; Andréo, 2005) et qu'elle demeure l'apprentissage des proximités et des distances sociales (Mauger, Fossé-Poliak, 1983). D'autres, tenants de la « culture jeune », défendent la thèse d'une homogénéisation du monde juvénile par la consommation et les pratiques de sociabilité (Pugeault-Cicchelli et *alii*, 2004 ; Pasquier, 2005). On observerait ainsi un basculement d'une socialisation d'origine vers une socialisation d'expérimentation : le milieu d'origine aurait de moins de poids dans la construction identitaire (Galland, 1990).

L'entrée par le territoire proposée dans cet atlas donne plutôt raison aux tenants de la première école. En effet, quand elle est conduite à des niveaux fins, cette approche montre bien l'hétérogénéité persistante de « l'être jeune ». Elle rejoint ainsi d'autres recherches, conduites en milieu urbain (Beaud, 2002) ou rural (Renahy, 2005), qui attestent de l'enfermement social par les territoires, qu'il soit un quartier ou une petite commune rurale. Si la jeunesse n'est plus ce qu'elle était, elle demeure ce qu'elle a toujours été : un ensemble plein d'aspérités, de replis, de déficits, d'excédents, de déchirures, d'oppositions, de différences et de diversités, bref de territoires géographiques et sociaux qu'il n'est pas possible de résumer d'une seule carte ou d'une seule phrase. La mise en place en 2001 d'une nouvelle entité politique locale comme Nantes Métropole - la communauté urbaine de Nantes - ne gomme pas les sous-sols historiques et sociaux d'un coup de rénovation institutionnelle : les quartiers ouvriers de la Basse-Loire, ceux bourgeois de Mellinet, ou encore l'insertion difficile des jeunes des quartiers populaires de Nantes le rappellent avec force. La cartographie a le mérite de montrer ces phénomènes de concentration, de diffusion, mais aussi leur contiguïté ou absence.

Penser les transformations que connaît la population des jeunes à l'échelle d'une agglomération est une manière d'attirer l'attention : inciter les élus, les agents des collectivités locales et la population à réfléchir aux problèmes et inégalités que génèrent des choix, certes communautaires, mais dont les effets s'expriment principalement sur les territoires communaux. De nouvelles prises de conscience, de nouveaux découpage et de nouveaux regards géographiques sont nécessaires, dans la mesure où la cartographie émanant des établissements publics de coopération intercommunale et des agences d'urbanisme utilise peu l'échelle d'observation infra-communale (IRIS, îlot). Leurs analyses ne se font donc jamais à niveau de peuplement égal, mais à découpage territorial égal : les observations de communes peu peuplées sont mises au même niveau que celles de communes très peuplées, les résultats sont donnés en pourcentage sans que les valeurs absolues ne soient indiquées. Les travaux de cartographie des institutions ne sont pas tous rigoureux du point de vue scientifique. Dans les années 1990 encore, le traitement des données est souvent réduit à la portion congrue. Ordonnées au mieux autour de la moyenne, ces données ne font l'objet souvent d'aucun choix de discrétisation. Par ailleurs, le maniement des codes de la cartographie est mal connu par la plupart des institutions qui s'en saisissent. Or, ni le choix des couleurs, ni celui de la taille des objets cartographiés, ni de la forme des documents (cartes, tableaux, graphes) ne sont neutres, pas plus

que ne le sont les constructions des bases de données et leurs traitements statistiques. Ces constats expliquent le choix scientifique de tenter la réalisation d'un atlas dit social.

Plusieurs ouvrages, intitulés « atlas social », ont vu le jour ces dernières années (2003-2007), à des échelles régionales, à la demande des services de l'État ou des collectivités locales, afin de suivre les évolutions de ces territoires. Ces initiatives attestent l'attention des responsables administratifs et politiques vis-à-vis des questions sociales. La construction d'un atlas permet une connaissance territorialisée des transformations d'une ville ou d'une communauté urbaine, ainsi qu'une réflexion sur les inégalités sociales, les « problèmes sociaux », « la fracture sociale » ou la « relégation sociale » qui les accompagnent. De tels travaux existent dès lors que des services d'études, de diffusion, de prospective ou d'information géographique sont structurés, ce qui est généralement le cas au sein des grandes collectivités locales. Mais ces services sont peu dotés en personnel et leurs tâches ne sont pas toujours soutenues, ni légitimées ; les études internes, non publiées, destinées aux services qui veulent éventuellement s'en saisir, ne sont pas communiquées au grand public.

Les atlas sociaux de la région Centre et de la région Corse sont des exemples, parmi d'autres, de contractualisations mises en œuvre, ici entre la Direction régionale de la solidarité et de la santé, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et les Caisses d'allocations familiales (CAF). La plupart des travaux sont réalisés par l'Institut national de la statistique. Un des documents les plus anciens est sans doute le dossier de l'INSEE Aquitaine, intitulé *Atlas social de l'agglomération bordelaise* (1998). Les données sont celles de la CAF tandis que la représentation graphique - qui ignore les règles de la cartographie - est faite par l'INSEE. La nouveauté tient autant à la restitution de l'information sous forme cartographique qu'à l'utilisation des données de la CAF jusque-là peu diffusées en dehors de cette institution. *L'Atlas social des quartiers des agglomérations de Strasbourg, Mulhouse et Colmar* (2001) constitue une variante d'atlas, à l'échelle urbaine et infra-urbaine (les quartiers). Il réunit dans son élaboration des institutions telles que le Secrétariat général des affaires régionales de préfecture de région (SGAR), les CAF et Caisses d'assurance vieillesse, l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), la communauté urbaine de Strasbourg, les villes de Mulhouse et Colmar. L'atlas paru en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, *Aspects sociaux et territoriaux de la précarité* (2004), est un des exemples les plus aboutis. Il est issu du partenariat entre l'État, la Région, un dispositif régional d'observation sociale (DROS, mis en place après 1998), les acteurs associatifs et la Caisse d'allocations familiales du département des Bouches-du-Rhône qui en assure le portage opérationnel. On retrouve cette association de partenaires dans *l'Atlas social de Poitou-Charentes* (2006). Il réunit dans son comité de pilotage, le Conseil régional, trois Conseils généraux, quatre Caisses d'allocations familiales, l'Association régionale des caisses de mutualité sociale agricole, la Caisse régionale d'assurance-maladie et l'Union régionale des caisses d'assurance-maladie, l'Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (ASSEDIC), l'Agence régionale pour l'emploi et la Direction régionale de l'équipement. Autant dire que le travail d'atlas réunit des partenaires nombreux et

variés dans leurs missions. Les acteurs de ces projets, en particulier en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, soulignent le travail important de conventionnement avec les organismes producteurs de statistiques sociales, ce qui signifie que la contractualisation n'est pas allée de soi, ni rapidement. L'intérêt de ce document est certes de « porter un regard statistique sur la pauvreté et la précarité en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur », mais surtout de débattre en multi-partenariat autour de la constitution de cet outil de travail dans un contexte politique et administratif de multiplication des niveaux d'intervention. Aussi, la constitution de groupes de travail régionaux autour d'un projet d'atlas est fréquemment adoptée, comme prétexte (ou levier) de concertation.

Ces atlas témoignent du succès des approches sociales tout autant que de la cartographie, la parution de l'*Atlas des fractures sociales* en 2004 chez l'éditeur Autrement illustre parfaitement cette tendance. Plus récemment, le site internet de l'INSEE mettant à disposition des statistiques locales, depuis septembre 2008 et leur cartographie montre combien les progrès sont rapides en matière d'accès et de diffusion des données publiques. Et le site de l'association « observatoire des inégalités » met en valeur la cartographie dans un onglet « territoires » où R. Brunet analyse les inégalités locales de revenus dans la ville de Tours (2008).

Du côté de la recherche scientifique, l'*Atlas social des Pays de la Loire* (1985) réalisé par l'Unité mixte de recherche Espaces et Sociétés (ESO), équipe de recherche du CNRS, est le plus ancien à porter une telle dénomination. Plusieurs volumes sont parus en 1986, au moment même où les régions accédaient à la légitimité politique. Ce travail réunissait des membres de l'INSEE, possesseurs de données et de savoir-faire en matière statistique et des géographes universitaires, ainsi que du personnel CNRS spécialisé dans les métiers de la cartographie et désireux de contribuer à la réflexion qu'avait relancée avec beaucoup de dynamisme et d'innovations, l'équipe RECLUS (Réseau d'études, de coordination et de localisation des unités spatialisées) de Montpellier dans les années quatre-vingt. Le terme même « atlas social » désignait une attention toute particulière portée aux questions sociales, d'éducation, de santé tout autant que de pauvreté. S'il est utile de rappeler l'histoire des atlas sociaux élaborés par l'Unité mixte de recherche Espaces et Sociétés (ESO), il serait bien sûr abusif de limiter le genre à cette unité puisque la plupart des travaux d'atlas produits depuis vingt ans s'intéressent aux questions sociales sans pour autant s'appeler atlas social.

*Les jeunes dans l'espace urbain, Atlas social de Nantes métropole* désirait dépasser le caractère classique des atlas, souvent conçus comme un recueil de cartes peu commentées. Ici, les cartes ne sont pas les uniques illustrations de ce document ; s'y ajoutent des tableaux ou des graphiques. Les commentaires sont écrits conjointement par des géographes et des sociologues. Le collectif à l'origine de cette production souhaitait également décloisonner des territoires, des sources, des thématiques, souvent analysés indépendamment les uns des autres. Ainsi, des points de repère et de comparaison sont pris à d'autres niveaux territoriaux, le plus souvent dans l'Ouest et le Sud-Ouest de la France. De ce fait, l'agglomération nantaise est parfois comparée à celles de Bordeaux, Toulouse, Rennes... et les données communales renvoyées aux

valeurs des départements, de la Région ou de l'État, de manière à spécifier que les différences territoriales sont nombreuses et évoluent en fonction des échelles analysées. Les comparaisons entre recensements sur la longue période (1968-1999) sont également privilégiées, de manière à situer les évolutions. Chacune des sources utilisées offre un point de vue singulier sur les conditions de vie des jeunes, même si la jeunesse ne fait pas l'objet d'une unanimité dans la construction des catégories statistiques qui sont censées la décrire. Ainsi, les divisions de la jeunesse renvoient pour chaque source à des histoires autant nationales que reliées aux institutions elles-mêmes. Là était d'ailleurs l'une des principales difficultés de l'entreprise : il existait presque autant de catégorisations statistiques et de découpages territoriaux que de bases de données... sans parler de la pauvreté des données géographiques de certains fichiers qui, à l'instar des enquêtes d'insertion des jeunes dans la vie active conduite par le ministère de l'Éducation nationale, ne connaissaient de territoire que le découpage issu des codes postaux. L'équipe a même été parfois conduite à constituer elle-même des bases de données, par exemple, en relevant méticuleusement dans les mairies de Nantes Métropole, le vote ou l'absentéisme des jeunes aux élections.

Travailler entre complexité et simplification, entre austérité scientifique et vulgarisation, constitue les intentions et le cadre de cet ouvrage : il n'est pas dit que le lecteur y trouve toujours son compte, ne serait-ce que parce que, dans une société qui donne l'impression de tout compter et tout mesurer, subsistent des « noirs statistiques ». De plus, certaines bases de données posent des problèmes d'accessibilité. Pour recueillir des données originales et contemporaines, il faut souvent plusieurs mois de négociation avec les organismes publics, voire à l'intérieur d'une même institution. Si l'on ajoute le temps de traitement et d'analyse, force est de constater que les informations recueillies perdent ainsi parfois un peu de leur fraîcheur. Elles n'en sont pour autant pas moins réelles, car si le travail d'analyse cartographique ne dit pas grand-chose sur l'avenir d'un territoire, il est terriblement bavard sur les traces du passé et les frontières du présent qui, elles, ne s'effacent jamais d'un simple coup de chiffon. C'est déjà beaucoup, surtout qu'une partie des constats faits et des perspectives posées sont transférables à d'autres territoires et/ou à d'autres analyses. On peut rendre hommage à la thématique de la jeunesse d'avoir de telles vertus heuristiques.

Comment voyager dans cet atlas social ? Comme tout livre « d'images », il peut se feuilleter, s'effeuiller. En allant ça et là, on arpente ainsi la communauté urbaine de Nantes, à grandes enjambées. Libre au lecteur ensuite de s'arrêter pour creuser un sillon : celui de la participation des jeunes aux élections par exemple, celui de l'insertion professionnelle ou encore celui des pratiques culturelles juvéniles.

Libre également au lecteur de choisir un chemin plus classique, en suivant méticuleusement le fléchage de la randonnée. Il prendra dans un premier temps connaissance d'une vue synchronique : le décor d'ensemble (chapitre 1 : Contexte socio-spatial de la communauté urbaine de Nantes). Cette photographie générale est essentielle pour appréhender la suite : elle offre les référents indispensables du territoire en matière de démographie, de milieux sociaux, de

chômage ou de structure des ménages. Les jeunes ne vivant pas « hors sol », il était plus que nécessaire de les situer dans leur contexte territorial. Suivront ensuite trois chapitres qui ont en commun une tentative de prise en compte des étapes que parcourent les jeunes dans leurs activités sociales jusqu'à l'accès au statut d'adulte. Ainsi, le chapitre 2 (École et mobilité) s'attache à la période qui va de l'école primaire au lycée sous l'angle notamment de l'implantation des établissements et du recrutement des élèves ; suit ensuite le chemin Vers la vie active (chapitre 3) qui inclut à la fois la vie étudiante et les premiers pas sur le marché du travail ; vient enfin le parcours vers l'indépendance, saisi ici principalement à travers l'accès au logement (chapitre 4). Le dernier chapitre rompt avec la logique diachronique des trois précédents et adopte celle, synchrone, du premier, refermant ainsi la boucle de la randonnée.

Les jeunes dans la Cité (chapitre 5) donne une vue d'ensemble de la participation et de l'engagement des jeunes dans la vie urbaine, tant sous l'angle des loisirs et consommations culturelles que sous celui de la participation citoyenne et électorale.

Quelle que soit la voie choisie, le lecteur n'est pas abandonné à lui-même. Il est guidé par une boussole, la volonté des auteur(e)s de lui faire découvrir l'agglomération nantaise différemment et de l'inviter à porter ainsi sur d'autres territoires un regard nouveau. Bref, en suivant le fil de la jeunesse que tisse cet atlas social, l'objectif n'est pas nécessairement de permettre au lecteur de voir tout, mais assurément de lui offrir l'occasion de voir autrement.